

Aide juridictionnel et avocat

Par MUNIER

Bonjour,

je dois prendre un avocat pour une convocation auprès d'un juge pour enfant; je dois trouver un avocat et faire une demande d'aide juridictionnelle car je n'ai que très peu de moyens financiers.

Je suppose qu'une liste d'avocats me sera proposée par le tribunal.

Ma question est la suivante :

Est-ce que ces avocats ont des honoraires moins élevés que si je prends un avocat en dehors de cette liste ?

Et quel serait à peu près les honoraires.

Merci à vous tous